



N°2026- /MESRI/SG/ENS/DG

**Appel à candidatures pour le recrutement d'enseignants vacataires
au profit de l'Institut de l'Enseignement et de la Formation Techniques
et Professionnels (IEFTP)**

Dans le cadre de l'exécution de son programme d'enseignements au titre de l'année académique 2026-2027, l'École Normale Supérieure (ENS) lance un appel à candidatures pour le recrutement d'enseignants vacataires pour assurer des enseignements théoriques et pratiques au niveau de l'Institut de l'Enseignement et de la Formation Techniques et Professionnels (IEFTP).

1. Critères de recrutement

Les enseignants vacataires sont recrutés en référence aux critères de diplôme et d'expérience fixés dans le tableau ci-dessous :

Filière d'enseignement	Diplômes minima exigés	Nombre d'années d'expérience requises
Agrégation Informatique	❖ Agents publics : - Être titulaire d'un diplôme du Cycle P (IES, CPES) dans le domaine concerné ; - Être titulaire d'un diplôme de Doctorat, DEA, DESS, Master, Ingénieur, Maîtrise dans le domaine et reconnu par l'État	- 10 ans d'expérience professionnelle au moins dans l'administration publique et/ou privée ; - 03 ans d'expérience professionnelle au moins dans le domaine de la formation concernée ;
	❖ Enseignant provenant du secteur privé : - Être titulaire d'un diplôme de Doctorat, DEA, DESS, Master, Ingénieur, Maîtrise dans le domaine et reconnu par l'État	- 03 ans d'expérience au moins dans l'enseignement ou la formation des adultes.

Certificat d'aptitude à l'enseignement technique (CAET) Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (CAPET)	❖ Agents publics : - Être titulaire d'un diplôme du Cycle P ou A (IES, CPES, CAPET, CAPES, CAP-CEG) - Être titulaire d'un diplôme de Doctorat, DEA, DESS, Master, Ingénieur, Maîtrise, dans le domaine et reconnu par l'État ❖ Enseignant provenant du secteur privé : - Être titulaire d'un diplôme de Doctorat, DEA, DESS, Master, Maîtrise, Ingénieur dans le domaine et reconnu par l'État	- 10 ans d'expérience professionnelle au moins dans l'administration publique et/ou privée - 06 ans d'expérience professionnelle au moins dans le domaine de la formation concernée - 03 ans d'expérience au moins dans l'enseignement ou la formation des adultes
Ingénieur des travaux	❖ Agents publics : - Être titulaire d'un diplôme de Doctorat, DEA, DESS, Master, Ingénieur de conception, Maîtrise, CAIES dans le domaine et reconnu par l'État ❖ Enseignant provenant du secteur privé : - Être titulaire d'un diplôme de Doctorat, DEA, DESS, Master, Ingénieur de conception, Maîtrise, CAIES dans le domaine et reconnu par l'État	03 ans d'expérience au moins dans l'enseignement ou la formation des adultes.

2. Filières et spécialités concernées

Les candidatures sont ouvertes dans les filières et spécialités ci-après :

Département	Filière	Spécialité
Technique industrielle	CAET, CAPET	- Maintenance industrielle - Maintenance des véhicules automobiles - Froid et climatisation - Plomberie - Vulgarisation agricole - Machinisme agricole - Pisciculture - Économie rurale - Menuiserie bois - Réseaux et maintenance informatiques - Didactique des disciplines industrielles

	INGÉNIEUR DES TRAVAUX	- Maintenance des équipements audiovisuels et électroniques - Métiers du bois - Maintenance des véhicules et des équipements motorisés - Froid et climatisation
Technique tertiaire	CAET, CAPET	- Comptabilité-Gestion - Droit et législation - Techniques de vente et de commercialisation - Informatique bureautique - Informatique de gestion - Didactique des disciplines tertiaires
	AGRÉGATION	Informatique

3. Composition du dossier

Le dossier de candidature comprend :

- la fiche de demande de vacation dûment renseignée ;
- un curriculum vitae actualisé, daté et signé ;
- les copies certifiées des diplômes exigés ;
- une copie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité ;
- les pièces justificatives de l'expérience requise dans l'enseignement ;
- une lettre de motivation ;
- une attestation d'inscription sur la liste d'aptitude du CAMES s'il y a lieu.

Pour les candidats non enseignants, une autorisation d'enseigner délivrée par le ministère en charge de l'enseignement supérieur est exigée en plus des documents ci-dessus cités.

4. Dépôt des dossiers

Les dossiers sont reçus en ligne au format pdf à partir du **mardi 1^{er} septembre 2026** à l'adresse :

<https://ens-burkina.bf/candidature/inscription>

La date limite d'envoi des dossiers est fixée au **mercredi 30 septembre 2026**.

5. Procédure de sélection

La sélection des candidats s'effectuera sur étude de dossier par une commission instituée à cet effet. Seuls les candidats retenus seront contactés.

L'Administration de l'ENS se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent appel ou de ne retenir que les candidatures répondant aux besoins pédagogiques de l'Institut.

Koudougou, le 01.09.2026

Le Directeur général

Pr Ousséni SO

Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

